

Session formation BAFA

Fougères Agglomération, en partenariat avec l'organisme de formation Léo Lagrange, lance une action de BAFA Territorialisé.

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. La formation BAFA comprend trois étapes : une formation générale, un stage pratique et une formation d'approfondissement.

La session de formation générale se déroulera du samedi 3 au samedi 10 mars 2018 inclus (8 jours consécutifs), à Parigné. La formation, en externat, sera ouverte à 20 personnes.

Une partie du coût sera prise en charge par Fougères Agglomération. La participation demandée aux candidats sélectionnés sera de 100EUR.

Les candidats doivent :

- être âgés au minimum de 17 ans au 1^{er} jour de l'entrée en formation ;
- avoir le profil étudiant/scolaire ou demandeur d'emploi ou agents de collectivités en poste ;
- avoir leur résidence principale sur le territoire de Fougères Agglomération.

Les candidats peuvent retirer un dossier de candidature à l'adresse suivante : arocaboy@fougeres-agglo.bzh

Les dossiers de candidature devront être adressés avant le 7 février 2018 à Fougères Agglomération – Parc d'activité de l'Aumaillerie – [1, rue Louis Lumière](#) – CS 70665 LA-SELLE-EN-LUITRE – 35306 FOUGERES CEDEX. Ils peuvent également être envoyés à l'adresse arocaboy@fougeres-agglo.bzh

La sélection des candidatures aura lieu semaine 7.